

PER

L-520

BNQ

VOLUME 5, NO 2, DÉCEMBRE 2002

# TABLEAU DE BORD !

DE L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE MONTRÉAL



## TOUT POUR, RÉUSSIR !

UNE PUBLICATION DE :



Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain  
Board of Trade  
of Metropolitan Montreal



Développement  
économique Canada

Canada Economic  
Development

Canada

# TABLE DES MATIÈRES



→ **ÉDITORIAL**  
UNE INVITATION À  
RELEVER D'IMPORTANTES  
DÉFIS → 3



→ **SURVOL ET TENDANCES**  
ÉTATS-UNIS → 4  
CANADA → 4  
QUÉBEC → 5



→ **NOTRE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE**  
MARCHÉ DU TRAVAIL → 6  
MARCHÉ DE L'HABITATION → 7  
MARCHÉ FINANCIER → 8  
COMMERCE EXTÉRIEUR → 9




→ **ÉCONOMIE DU GRAND MONTRÉAL**  
INFRASTRUCTURES → 10  
AFFAIRES ÉLECTRONIQUES → 11  
ÉDUCATION → 11  
SANTÉ → 12



→ **CHRONIQUE DEC**  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
À MONTRÉAL → 14



→ **CLIN D'OEIL SUR MONTRÉAL**  
LE BUDGET 2003 DE LA VILLE DE  
MONTRÉAL : LE GRAND DÉFI DE L'ÉQUILIBRE  
PAR FRANK ZAMPINO → 15



→ **CHRONIQUEUR INVITÉ**  
ALAIN DUBUC, ÉDITEUR, *LE SOLEIL*  
LE NIVEAU DE VIE,  
NOTRE TALON D'ACHILLE → 16

Le présent document porte sur des données d'avant le 24 octobre 2002.

**TABLEAU DE BORD** EST UNE PUBLICATION ÉCONOMIQUE TRIMESTRIELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN  
RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA

**DIRECTRICE DE LA PUBLICATION**  
Isabelle Hudon

**RÉDACTRICE**  
Annie Vallières, économiste

**RÉVISION ET COORDINATION**  
Madeleine Murdock

**COLLABORATION**  
Alain Dubuc, *Le Soleil*  
Sébastien Paquet-Poirier, *DEC*  
Frank Zampino, *Ville de Montréal*

**CONCEPTION GRAPHIQUE**  
Talengo design inc.

**IMPRESSION**  
Reprotech

Également disponible sur le site  
Web de la Chambre : [www.ccmq.qc.ca](http://www.ccmq.qc.ca)

5, Place Ville Marie, niveau plaza  
Bureau 12500, Montréal QC H3B 4Y2  
(514) 871-4000

Société canadienne des postes –  
Envoi de publications canadiennes –  
Convention no 40063203.

## UNE INVITATION À RELEVER D'IMPORTANTES DÉFIS



À notre grande surprise, la tenue des premières assises de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), les 10 et 11 octobre dernier, n'a trouvé pratiquement aucun écho dans les médias. Pourtant, cette rencontre officielle de la direction de la CMM, des 63 maires de la région et du ministre André Boisclair, avait – sinon dans sa forme, à tout le moins dans son contenu – de quoi soulever l'intérêt : la présentation du diagnostic, préparé

par la firme Daniel Arbour et Associés, devant servir de base à la préparation de la vision stratégique et du plan de développement économique de la CMM.

Aurions-nous peur des mauvaises nouvelles ?

Il est vrai que le document – que nous vous invitons à consulter sur Internet\* – n'apporte pas grand réconfort : on y constate que pour certains indicateurs, l'agglomération de Montréal accuse un retard important par rapport à ses principales concurrentes nord-américaines. C'est le cas notamment de notre produit intérieur brut *per capita* qui se classe dernier des 26 agglomérations à l'étude. Boston, l'agglomération du groupe la plus près de nous géographiquement, est celle qui nous est la plus éloignée dans ce classement avec un PIB *per capita* près de trois fois plus important que celui de Montréal : 73 000 \$US contre 27 000 \$US.

Pour la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et ses 7 000 membres, «pas de nouvelles», dans ce cas, ne veut pas dire «bonne nouvelle».

Aussi, nous sommes déçus que le contenu du diagnostic soit largement demeuré entre les mains d'initiés et n'ait pas connu de résonance plus large. À notre avis, la diffusion de l'information colligée à l'intérieur de l'étude de la CMM devrait plutôt faire partie de la catégorie des bonnes nouvelles.

La production de données critiques permettant d'apprécier notre performance économique à l'intérieur du véritable environnement concurrentiel dans lequel nous évoluons – l'Amérique du Nord et le monde, et non pas strictement le Québec ou le Canada –, nous fait souvent défaut, ce qui nous porte parfois à la complaisance.

Or, la complaisance n'est pas propice à la progression.

Ainsi, que le maire Gérald Tremblay fasse sien ce bilan particulièrement sévère de la performance économique de la région de Montréal constitue une source de confiance et d'optimisme bien plus que de défaitisme. Que se dissipent les doutes quant à l'ampleur des défis à relever, que l'urgence de passer à l'action nous soit soulignée à grands traits, voilà, pour la communauté des affaires, des nouvelles foncièrement positives.

Face aux besoins pressants, comme le souligne l'étude de la CMM, d'améliorer significativement le niveau de vie des habitants de l'agglomération de Montréal et d'accroître la productivité de nos entreprises, agir avec créativité, cohésion et cohérence est plus que jamais un incontournable. Aussi, ne pas remettre en question nos façons de faire – notamment pour ce qui est des rôles respectifs de l'État et de la communauté des affaires dans le soutien au développement économique – serait purement irresponsable. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons invité monsieur Alain Dubuc, (lire sa chronique en page 16) à nous faire partager sa réflexion sur la question.

Le diagnostic de la CMM nous convie, finalement, à relever d'importantes défis. Si la Chambre apprécie que l'on soit sévères et exigeants envers l'économie métropolitaine, c'est d'abord parce que nous avons la conviction profonde que l'agglomération de Montréal dispose à la fois de la maturité et du potentiel pour réussir.

Et c'est avec plaisir – et rigueur! – que nous continuerons de vous en rendre compte dans Tableau de Bord.

Le président,

Benoit Labonté

\*Voir site Web de la Communauté métropolitaine de Montréal : [www.cmm.qc.ca/publications/documentscmm/index.asp](http://www.cmm.qc.ca/publications/documentscmm/index.asp)

N.B. : Dans notre souci de vous donner accès à l'information la plus récente, le nouveau Bulletin électronique mensuel de la Chambre *La Cité* fournira aux membres un complément d'information statistique dans sa section *Tableau de Bord extra*. Pour y accéder : [www.cmm.qc.ca](http://www.cmm.qc.ca)

## ÉTATS-UNIS

### UNE ÉCONOMIE QUI ÉVOLUE SANS ÉCLAT

Depuis notre dernière publication, les signaux transmis par l'économie américaine ont laissé entrevoir des perspectives légèrement meilleures pour les mois à venir mais, somme toute, sans éclat. Les indicateurs du côté de la demande se sont révélés plus significatifs que ceux du côté de l'offre en raison des dépenses appréciables des ménages qui tablent sur une politique monétaire encore très accommodante. Compte tenu des risques géopolitiques en cours, du marché de l'emploi stagnant et des marchés boursiers chancelants, tout porte à croire que la Réserve fédérale maintiendra ainsi son **taux directeur** au même niveau pour le reste de 2002, ou même l'abaissera si les indicateurs présentent de moins bonnes perspectives.

Sans contredit, le **secteur de l'habitation** met un peu de couleur dans ce portrait sans éclat. Ce secteur a été un moteur économique clé depuis le début de la reprise de fin 2001. Nombreux sont les ménages qui ont profité des taux d'intérêt très bas pour se faire construire une nouvelle demeure et les récentes statistiques le démontrent clairement. Les mises en chantier pour septembre ont affiché leur plus haut niveau depuis 1986 avec 1,8 million de nouvelles unités. Les conséquences sur le niveau des prix sont bien visibles lorsqu'on observe le principal indice du Office of Federal Housing Enterprise Oversight qui suit le prix des maisons. Ce dernier affiche une croissance étonnante depuis 2000, plus précisément une augmentation du taux annuel de plus de 6 % pour le deuxième trimestre de 2002. Bien que le taux de variation de l'indice tende à s'affaiblir depuis quelques trimestres, une telle montée des prix contribue sans contredit à augmenter la richesse de l'ensemble des ménages et les retombées sur les dépenses de consommation sont notables; c'est ce que nous appelons communément, en économie, l'effet de richesse.

Les conditions monétaires souples ont également été bénéfiques pour les dépenses dans le **secteur automobile** alors que l'on affiche, à ce jour, le meilleur trimestre de l'année avec une moyenne d'un peu plus de 17,6 millions de véhicules légers (données désaisonnalisées en taux annuel) pour le troisième trimestre. Les offres de financement à 0 % ont grandement incité les consommateurs à devancer leurs achats et les répercussions se sont fait sentir dans tous les sous-secteurs visés. Restera maintenant à suivre de près le niveau d'endettement des ménages qui ont contracté des prêts à un rythme accéléré et le service de la dette par rapport au revenu personnel disponible qui en découle. Il importe de souligner que, malgré le niveau d'endettement en hausse, ce ratio se porte mieux depuis le début de 2002, le président Bush ayant mis en place des mesures fiscales visant à alléger le fardeau des différents acteurs économiques.

Les dernières statistiques quant à l'**emploi** révèlent à première vue une certaine ambiguïté si on porte attention au sondage fait auprès des ménages

(*household survey*) ainsi qu'à celui réalisé auprès des entreprises (*establishment survey*), ce dernier étant plus prisé par les analystes. Le premier indique une hausse du nombre d'emplois de 429 000, en août, et de 711 000, en septembre, ainsi qu'un taux de chômage passant de 5,9 % en juillet, à 5,7 %, en août, et à 5,6 %, en septembre. Le deuxième sondage, plus fiable puisqu'il a été réalisé auprès de 375 000 entreprises, dévoile une hausse plus modérée de 107 000 emplois en août, et une baisse de 43 000 emplois en septembre. Somme toute, rien ne signale que les entreprises sont prêtes à augmenter visiblement leur force de travail : elles ont déjà assez de ressources sous-utilisées présentement pour faire face à une hausse, à court terme, de la demande. À titre d'exemple, le **taux d'utilisation de la capacité de production** était à un niveau de 75,9 % en septembre, ce qui est clairement sous le seuil optimal d'environ 82-84 %, taux qui est associé à une économie de plein emploi. Un autre signe que les entreprises ne préparent pas une hausse marquée de leur niveau de production est le niveau de l'indice ISM (Institute for Supply Management) pour le secteur manufacturier qui se situait à 49,5 en septembre. Normalement, le niveau de 50 différencie une économie en contraction (en-dessous de 50) d'une économie en expansion (au-dessus de 50).

Manifestement, les ménages génèrent une partie importante de la présente croissance et semblent étonnamment décidés à dépenser et même à s'endetter malgré un **niveau de confiance** (mesure calculée par l'Université du Michigan) relativement bas lorsqu'on le compare à celui des dernières années (86,1 % en septembre, comparativement à 107,6 % et à 89,2 % évalué en 2000 et 2001 respectivement). Quant aux entreprises, elles semblent toujours sur le qui-vive, attendant des indications claires qui justifieraient de l'embauche et des investissements en inventaires et en capital fixe.

## CANADA

### L'ÉCONOMIE CANADIENNE SURCLASSE TOUJOURS SA VOISINE AMÉRICAINE

La croissance de l'économie canadienne continue de surclasser celles des États-Unis et des autres pays du G7. La politique monétaire de la Banque du Canada perpétue une dynamique stimulante pour les secteurs de l'habitation et de l'automobile.

Les plus récents comptes économiques canadiens nous démontrent une croissance du **PIB réel** de 6,2 % et de 4,3 % (variation annualisée) pour les premier et deuxième trimestres de 2002. Le Canada a connu deux trimestres de forte croissance, une nette amélioration par rapport à la même période de 2001. Sur une base mensuelle, cette hausse représente la dixième consécutive du **PIB**, à 977,9 millions de dollars (+0,4 %), et équivaut à une croissance annuelle de 3,4 %, alors que la croissance du PIB, en

2001, était de 1,5 %. Le secteur de la fabrication, après avoir connu un mauvais mois en juin, a grandement contribué à cette croissance mensuelle. La demande accrue pour les automobiles et les camions à destination du Canada et des États-Unis contribue à l'essor de ce secteur.

La croissance de l'**emploi** continue d'évoluer selon une tendance très forte : augmentation de 41 000 emplois en septembre et de 427 000 (+2,8 %) depuis le début de l'année. Les secteurs de la fabrication et de la construction sont tous deux dynamisés par les fortes dépenses en consommation. Malgré le repli de 17 000 emplois dans le secteur de la fabrication en septembre, ce secteur demeure un foyer de croissance de l'emploi pour 2002, le nombre ayant crû de 132 000 (+5,9 %). Cette année, l'emploi manufacturier au pays est en net contraste avec ce que connaissent nos voisins du sud (-2,4 %).

La faiblesse des **taux d'intérêt** stimule toujours la consommation et l'investissement en machinerie et en équipement des entreprises. En ce sens, le **commerce de gros** évolue selon une tendance haussière depuis le début de l'année. Il a progressé de 0,7 % en juillet par rapport à juin, grâce aux secteurs des ordinateurs et des logiciels, ainsi qu'au secteur automobile. Même son de cloche du côté du **commerce de détail** qui a crû de 1,4 % depuis janvier 2002, malgré une baisse de 0,3 % en juillet, aussi soutenu par les ventes de véhicules automobiles. L'utilisation de la **capacité industrielle** demeure élevée au deuxième trimestre à 83,2 % – le taux le plus élevé des 12 derniers mois – ce qui corrobore l'évolution des investissements en machines et équipement en 2002.

Au cours des deux dernières rencontres des autorités monétaires au pays, la Banque du Canada n'a pas bronché. Par contre, selon ses dires, elle reviendra au resserrement de sa **politique monétaire** dans un avenir prochain. Ce faisant, l'écart entre les taux directeurs canadien et américain s'agrandira, ce qui devrait profiter au dollar canadien malmené depuis le début de 2002 au profit de la devise américaine. L'évolution du **taux d'inflation** (+2,6 % en août) demeure une préoccupation pour la banque centrale.

## QUÉBEC

### LA PROVINCE POURSUIT SON CHEMIN DE CROISSANCE

Pour les deux premiers trimestres, le **produit intérieur brut** du Québec a crû de 3,4 %, comparativement à la période correspondante de 2001. Le PIB du Québec a augmenté de 0,3 % en juillet – une neuvième hausse en dix mois. Cette mesure de production affiche une croissance de 2,9 % pour les sept premiers mois de 2002, par rapport à la

même période de 2001. La croissance au Québec surclasse celle du Canada qui, à ce chapitre, présente une hausse de 2,1 %. Tout comme pour le Canada, l'économie québécoise est soutenue par la consommation (vigueur du commerce de gros) et l'habitation (construction résidentielle).

Selon l'Institut de la statistique du Québec, le **commerce de gros** connaît une croissance cumulative de 6,2 % depuis le début de 2002. Cette vigueur s'est poursuivie en juillet avec un gain de 1,1 %, une quatrième hausse en autant de mois. Une fois de plus, cette industrie est soutenue par l'activité bourdonnante du secteur de la construction (ventes de bois et de matériaux de construction). Par contre, le **commerce extérieur** se porte moins bien, les exportations ayant subi un recul de 3,2 % de janvier à juillet, comparativement à la même période de 2001. Pour le deuxième trimestre de 2002, la balance commerciale provinciale (avec le monde) demeure positive de 1,44 milliard de dollars. Avec les États-Unis, le Québec continue, également pour le deuxième trimestre, d'être exportateur net de plus de 8 milliards. Dans le cas du cumul du commerce avec l'Europe et l'Asie, la tendance est inversée. Nous sommes importateur net de 4,6 milliards de dollars en marchandises. Tout compte fait, le Québec obtient un bilan positif en terme de commerce extérieur, tous pays confondus.

Pour sa part, le **marché de l'habitation** continue de bénéficier des faibles taux hypothécaires, de la vigueur du marché de l'emploi et du faible taux d'inoccupation des logements locatifs. Au cours des derniers mois, les mises en chantier ont continué d'afficher un niveau plus élevé que la moyenne mensuelle de 2001. En septembre, on dénombrait au Québec 45 800 mises en chantier (valeur annualisée). De plus, le marché de la revente contribue aussi au dynamisme du marché de l'habitation. Depuis quelque temps, ce marché est considéré comme étant un marché de « vendeurs » (les demandes d'achat excèdent le nombre de maisons à vendre), ce qui explique l'augmentation du prix moyen des maisons au cours des derniers mois, et même des dernières années. La rareté de l'offre et la hausse du prix des maisons sont des facteurs qui stimulent la construction résidentielle.

Du côté de l'**emploi**, le marché québécois continue d'évoluer à une bonne cadence malgré les replis mensuels observés en juillet et en août. Le Québec affiche une progression de 3,3 % au chapitre de l'emploi (+116 000 emplois) depuis le début de l'année. La bonne performance du Québec à ce sujet est un autre facteur qui favorise le marché de l'habitation : la hausse de l'emploi chez les jeunes, conjuguée aux faibles taux d'inoccupation des logements locatifs, ainsi que les bonnes conditions monétaires facilitent l'accès à une première propriété. \*

## MARCHÉ DU TRAVAIL

### UNE CROISSANCE DE L'EMPLOI TOUJOURS CONTINUE

Selon le Conference Board du Canada, l'**agglomération urbaine de Montréal** est la grande championne de création d'emplois au pays, toutes agglomérations urbaines confondues. Pour les six premiers mois de l'année 2002, Montréal occupe le premier rang avec la création de 45 500 emplois, principalement dans les secteurs du commerce, des services et de la construction.

Cependant, au troisième trimestre, l'agglomération de Montréal, avec une croissance de 5 000 emplois, s'est faite surpasser par Vancouver. Malgré les résultats du troisième trimestre et les mises à pied annoncées à GM, Bombardier, CAE Electronique, Pratt & Whitney et Nortel, Montréal connaît une performance exceptionnelle au chapitre des nouveaux emplois en 2002, et devance la moyenne canadienne d'au moins une fois en terme de création d'emplois. De quoi faire des jaloux au sein des 25 plus grandes agglomérations urbaines du pays<sup>1</sup>.

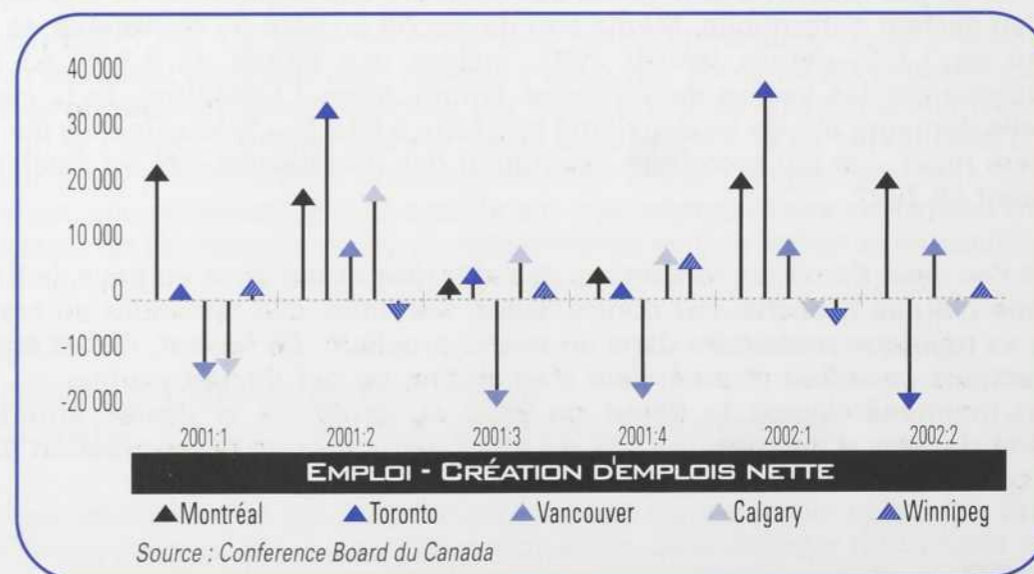
Selon l'Institut de la statistique du Québec, la région métropolitaine de Montréal a connu des hausses de 7 400 et de 2 500 emplois pour les mois d'août et de septembre respectivement. Cependant, parce qu'un plus grand nombre de gens ont intégré la population active dans l'espoir de trouver un emploi, le taux de chômage pour la région de Montréal a connu une troisième hausse consécutive en septembre pour atteindre 8,5 %. Malgré cela, le taux d'emploi montréalais – soit le pourcentage de personnes en âge de travailler qui occupent un emploi – est demeuré stable à 61,6 % en septembre. Pour 2002, la moyenne cumulative du taux d'emploi est de à 61,4 %.

Selon Emploi-Québec, les perspectives d'emploi à Montréal pour les années à venir (2001-2005) demeurent encourageantes. Au cumul, 267 300 emplois seront à combler pour cette période dans l'agglomération urbaine de Montréal, notamment dans les secteurs nécessitant des compétences professionnelles ou techniques, des compétences en gestion ou encore une formation intermédiaire. Ce nombre représente 45 % du total d'emplois à combler au Québec, notamment en raison des retraites et de la croissance économique anticipée.

Au **Québec** maintenant, le nombre d'emplois a crû de 9 000 en septembre, pour une progression totale de 116 000 depuis le début de l'année. Malgré une baisse de 21 000 du total au cours des mois de juillet et août, il s'est créé au Québec plus de 27 % de tous les nouveaux emplois au Canada depuis le début du mois de janvier. Le taux de chômage a connu la même variation que

pour le mois d'août, soit une baisse d'un dixième pour cent à 8,4 %. Nonobstant l'amélioration du taux de chômage au Québec, notre province comptait en septembre 329 000 chômeurs, soit 25 % du total canadien.

Les chiffres de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada) du mois de septembre continuent de diffuser de l'information réjouissante. Au **Canada**, l'emploi a continué de croître avec un gain de 41 000, majoritairement concentré dans les emplois à temps partiel (+46 000), une donnée qui s'explique par la perte d'emplois à temps plein. Depuis le début de 2002, les gains d'emplois au pays sont évalués à 427 000 (+2,8 %). Malgré la vigueur des secteurs de la fabrication (+5,9 %) et de la construction (+5,3 %) notée depuis janvier, les données sectorielles de septembre ont différé de la tendance. À cet égard, la fabrication a connu une baisse de 16 900 emplois, tandis que le secteur de la construction est demeuré inchangé. La forte croissance de l'emploi en septembre est principalement attribuable à la bonne tenue du secteur des services – le transport et l'entreposage (+30 300) –, les soins de santé et d'assistance sociale (+20 300). En contrepartie, les secteurs de la fabrication et de l'information, la culture et les loisirs ont connu une diminution totale de 52 600 emplois.



Au chapitre du chômage maintenant, le Canada a connu une hausse de son taux en septembre à 7,7 %, malgré une hausse de l'emploi. Pour la même raison qui explique l'augmentation du taux de chômage montréalais, plus de gens à la recherche de travail se sont manifestés. Ainsi, le taux d'activité (proportion de la population âgée de

<sup>1</sup> Ces 25 agglomérations urbaines sont : Calgary, Chicoutimi-Jonquière, Edmonton, Halifax, Hamilton, Kitchener, London, Montréal, Oshawa, Ottawa-Gatineau, Québec, Regina, Saint John, Saskatoon, Sherbrooke, St. Catharines-Niagara, St. John's, Sudbury, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières, Vancouver, Victoria, Windsor et Winnipeg.

# NOTRE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

15 ans et plus faisant partie de la population active) a continué son ascension pour atteindre 67,2 %, soit son niveau le plus élevé depuis le début des années 90.

Pour ce qui est des **cinq grandes villes-régions du Canada**, membres du C5<sup>2</sup>, l'évolution des différents secteurs dominants a caractérisé l'emploi. Le graphique de la page 6 démontre l'évolution de l'emploi dans ces villes. \*

## MARCHÉ DE L'HABITATION

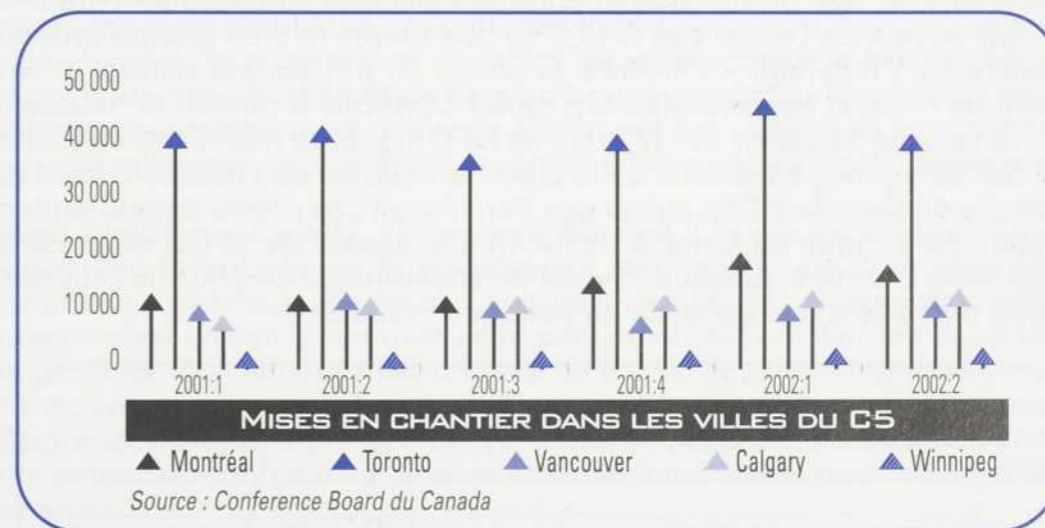
### LA CONSTRUCTION RÉSIDEN- TIELLE CONTINUE D'ÉVOLUER À UNE BONNE CADENCE

En septembre, c'est la production de logements collectifs – et plus spécifiquement celle de logements locatifs – qui a dominé la construction dans l'**agglomération urbaine de Montréal**. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), «*la construction résidentielle est d'ailleurs en voie de connaître sa meilleure année depuis 11 ans à Montréal*». Dans la région métropolitaine de Montréal, les mises en chantier (DDA)<sup>3</sup> ont retrouvé leur niveau moyen de croissance en affichant 22 800 mises en chantier en août et 23 800 en septembre. Au cumul de 2002, ce sont toujours les secteurs «Rive-Sud» et «Vaudreuil-Soulanges» qui présentent les plus fortes croissances de mises en chantier, avec une hausse respective de 81 et de 64 %.

Au plan provincial, le **Québec** maintient un bon rythme de croissance dans le secteur de la construction, l'agglomération urbaine de Montréal participant pour plus de la moitié des mises en chantier. Pour des raisons évidentes, ce sont les mois d'été qui présentent, en moyenne, un nombre plus élevé de mises en chantier que les autres saisons. À ce sujet, les mises en chantier annualisées sont à hauteur de 45 800 unités en septembre, en légère baisse sur les 47 100 dénombrées au mois d'août. Sur une base annuelle, les mois de janvier à septembre indiquent 42 200 unités de mises en chantier, pour les trois quarts attribuables à l'activité des grands centres urbains de la province.

Selon Statistique Canada, le Québec présente une hausse de 15,7 % de la valeur totale des permis de bâtir, en comparant les huit premiers mois de 2002 à ceux de 2001. Depuis le début de la présente année, les permis de bâtir atteignent une valeur totale de 5,8 millions de dollars. Pour sa part, le Canada affiche une hausse de 2,1 % de leur valeur totale pour le mois d'août par rapport au mois précédent. Grâce au dynamisme du secteur résidentiel, la valeur totale des permis de bâtir, en août, a atteint 4,0 milliards

de dollars. En raison notamment de la bonne performance du secteur résidentiel, la valeur totale des permis de construction au pays (résidentiels et non résidentiels) a atteint, de janvier à août inclusivement, 30,6 milliards de dollars. Cette bonne tenue est généralisée dans toutes les provinces et territoires. Par contre, le Québec et l'Ontario se distinguent avec des hausses respectives de 3,4 et de 8,9 milliards de dollars au chapitre des permis de bâtir du secteur résidentiel. Le total cumulé des deux provinces compte pour les deux tiers de la valeur des permis résidentiels au pays.



Toujours stimulé par les faibles taux d'intérêt, les bonnes performances du marché du travail ainsi que les taux d'inoccupation bas, le marché de l'habitation au **Canada** continue d'évoluer selon une tendance à la hausse malgré la baisse observée en septembre. Selon la SCHL, le Canada compte 200 600 mises en chantier (DDA) pour ce mois, un repli de 6,6 % par rapport au mois d'août où l'on en dénombrait 214 800. Ce recul est largement attribuable à la diminution observée au compte des logements collectifs. Au troisième trimestre de 2002, le Canada connaît une croissance de 9 500 mises en chantier, dont 8 700 sont concentrées dans les grands centres urbains du pays.

Selon le Conference Board du Canada, le marché de l'habitation des villes-régions du C5 est également influencé par le faible niveau des taux d'intérêt au pays. Le graphique ci-haut est évocateur des mises en chantier dans les villes du C5. \*

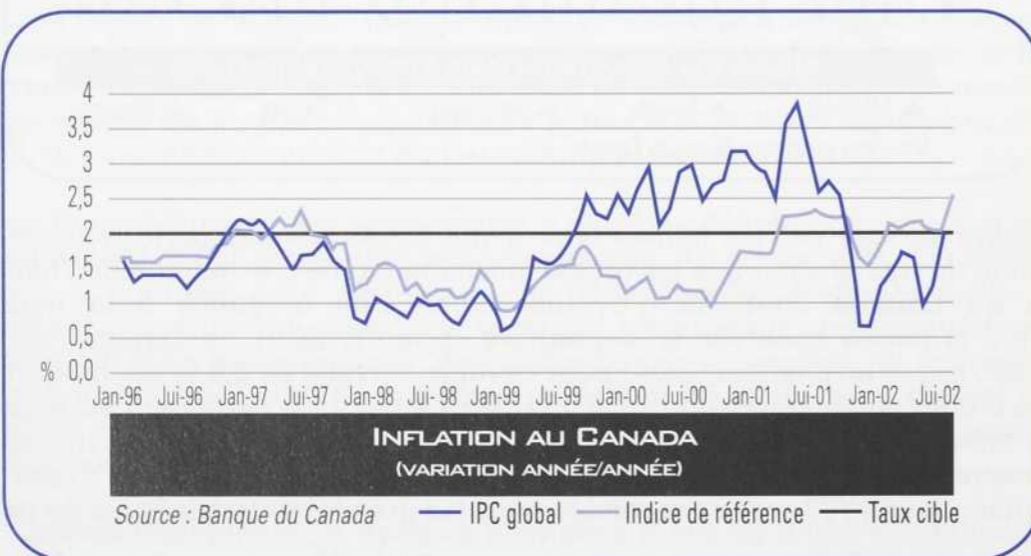
<sup>2</sup> Tribune des maires des cinq plus grandes villes-régions au pays (Calgary, Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg), dont le principal objectif est de travailler de concert pour la revalorisation des villes du Canada.

<sup>3</sup> Données désaisonnalisées annualisées.

## MARCHÉ FINANCIER

### TAUX D'INFLATION

L'inflation au Canada - calcul du taux moyen de la hausse de prix d'un mois, par rapport au mois correspondant de l'année précédente - s'est établie à 2,6 % en août dernier, par suite de la hausse de 2,1 % observée en juillet 2002. L'indice de référence - qui correspond à l'indice des prix à la consommation global (IPC), soustrait de ses huit composantes les plus volatiles (fruits, légumes, essence, mazout, gaz naturel, intérêts sur les prêts hypothécaires, transport interurbain et tabac) - a pour sa part atteint 2,5 % en août, le plus haut niveau depuis septembre 1995. En août, les hausses du prix des cigarettes (+40,2 %), des primes d'assurance de véhicules automobiles (+15,5 %), ainsi que le prix de l'électricité (+13,0 %) ont exercé la plus grande pression haussière sur l'inflation. À l'inverse, la baisse du prix du gaz naturel et celle du coût de l'intérêt hypothécaire ont plutôt contribué à ralentir la hausse de l'IPC. Le taux de variation sur 12 mois de l'IPC global se maintient, depuis les deux derniers mois, au-dessus de la cible de maîtrise de l'inflation, fixée par la Banque du Canada à 2 %, chose que l'on n'avait pas connu depuis septembre 2001. La Banque du Canada demeure aux aguets de ce qui se passe au sud de notre frontière, puisque l'évolution économique américaine prochaine pourrait teinter ses décisions sur sa politique monétaire.



### TAUX D'INTÉRÊT

Motivée par les sombres perspectives de croissance mondiale et par la diminution de la tolérance à l'égard du risque sur les marchés financiers internationaux, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur inchangé à

2,75 %, pour une seconde fois cette année. Cette décision de la banque centrale, contrairement à la décision du 4 septembre dernier, n'a pas surpris les marchés financiers, et le dollar a ainsi clôturé la journée du 16 octobre en légère hausse à 63,14 cents US (+0,09 cent). Dans son communiqué, la banque centrale faisait tout de même état de la vigoureuse expansion de l'économie canadienne et de l'inflation qui dépasse la cible de maîtrise de 2 %. En fonction de ce dernier facteur, la Banque du Canada demeure d'avis qu'un resserrement de la politique monétaire sera nécessaire «en temps opportun» afin de contenir l'inflation. Consciente que l'économie canadienne n'évolue pas en vase clos, la banque centrale doit surveiller de près une économie domestique très vigoureuse tout en considérant les risques externes pouvant affecter l'économie canadienne, tels qu'une croissance plus faible que prévue aux États-Unis et les conflits sur la scène internationale. Dû à l'influence de la globalisation, certains experts perçoivent que la Banque du Canada alloue une plus grande importance à l'incertitude de l'avenir économique externe qu'à la vigueur actuelle de l'économie canadienne.

### TAUX DE CHANGE

Depuis le début de l'année, l'évolution de notre dollar donne des maux de tête aux prévisionnistes, puisque la devise canadienne ne semble pas progresser selon les principes fondamentaux. Bien que le dollar ait connu des moments forts en juin, il continue de fluctuer en dessous des attentes des spécialistes, malgré le fait que l'économie canadienne performe mieux que sa consœur américaine depuis plus d'un an et demi. Le Conference Board du Canada a récemment suggéré que la sous-performance de notre devise puisse être le reflet de la pénurie de flux financier au pays. De plus, les risques géopolitiques semblent avoir stimulé une demande plus forte pour le dollar américain, ce qui pourrait expliquer l'écart par rapport à la tendance prévue. Présentement évaluée à 63,0 cents US pour les 13 premiers jours ouvrables du mois d'octobre, notre devise devrait néanmoins, d'après certains économistes, gagner du terrain par rapport au billet vert vraisemblablement surévalué.

### MARCHÉS BOURSIERS

La performance en dents de scie des principaux indices boursiers nord-américains depuis le mois de juillet reflète bien la difficulté qu'ont les investisseurs à se forger une idée claire relativement aux perspectives d'avenir de l'économie américaine. Pendant que les signaux semblent positifs du côté des dépenses des ménages, les entreprises paraissent toujours dédiées à rectifier leur marge bénéficiaire, ce qui affecte sans contredit l'emploi et l'investissement. Les indices, dont le Wilshire 5000 et le S&P 500, font preuve d'une volatilité marquée depuis cet été, tandis que l'on réagit vivement aux annonces de résultats meilleurs ou pires que prévus.

# NOTRE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Présentement, plusieurs analystes continuent de soutenir que le marché boursier est sous-évalué comparativement au marché obligataire, mais la question est de savoir pour combien de temps encore. Il ne faut pas écarter la possibilité que cette sous-évaluation puisse perdurer plusieurs semaines et même plusieurs mois, si les résultats économiques ne s'annoncent pas meilleurs.

Si la performance des marchés boursiers suit de près les données américaines, notamment celles des comptes nationaux américains<sup>4</sup> (National Accounts), on peut entrevoir la possibilité que ce mouvement en dents de scie continue dans le semestre à venir. Le premier trimestre de 2002 s'étant soldé avec un taux de croissance de 5,0 % du PIB réel américain et le deuxième avec un taux de 1,2 %; avec des prévisions d'un troisième trimestre fort voisinant les 4,0 % et un quatrième moins vigoureux, rien ne signale une tendance évidente avec une majorité d'indicateurs convergents qui faciliteront le travail des investisseurs. Il faudra donc être attentifs aux résultats du troisième trimestre et à ceux de l'emploi pour octobre, puisqu'ils influencent grandement les marchés boursiers. \*

## COMMERCE EXTÉRIEUR

### LES EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES PROGRESSENT LÉGÈREMENT AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Au Québec, les exportations internationales de marchandises ont connu une progression de 2,6 % au cours du deuxième trimestre de 2002, après avoir subi un recul de 4,4 % pour les trois premiers mois de l'année. Sur une base mensuelle, les exportations québécoises (données désaisonnalisées et en dollars de 1997) ont régressé de 1,9 % en juillet, par rapport au mois précédent. Le recul de certains secteurs, dont ceux de l'équipement et du matériel de télécommunication (-13 %), des instruments de mesure (-19 %), ainsi que celui du cuivre (-37,2 %), explique le repli des exportations en juillet; même la bonne performance des secteurs de l'aviation (+20,7 %), du bois résineux (+22,8 %) et des imprimés (+27,5 %) n'a pu influencer positivement les exportations. Dans l'ensemble, de janvier à juillet, les exportations affichaient une diminution de 3,2 % en regard des mêmes mois de 2001.

Du côté des importations, le Québec affiche une augmentation de 9,5 %, pour atteindre 16 milliards de dollars au deuxième trimestre. Cette hausse des importations québécoises est attribuable, pour plus de la moitié, aux achats d'automobiles et d'avions. Au mois de juillet, les importations québécoises se sont accrues de 0,7 %, grandement stimulées par le commerce du pétrole brut (+22,9 %) avec le Royaume-

Uni. Par contre, les importations des sept premiers mois présentent une tendance différente de celle connue en juillet : pour cette période, les importations ont diminué de 6,4 % par rapport à la même période de 2001.

Le Canada a connu, en juillet, la plus forte progression de ses exportations depuis plus d'un an, stimulées par le commerce des matières premières et des produits de l'automobile. Les exportations, toutes destinations confondues, ont connu une hausse de 3,4 %, à 34,9 milliards de dollars, par rapport aux résultats de juin. Quant aux importations, elles ont connu, pour un quatrième mois consécutif, une augmentation de 0,2 %, à 30 milliards de dollars. À ce chapitre, la progression de juillet est attribuable à la bonne tenue des secteurs de l'automobile et de l'agriculture. En somme, l'excédent commercial canadien a atteint 4,9 milliards, en hausse par rapport au total obtenu en juin (3,8 milliards), le plus faible excédent affiché depuis les 30 derniers mois.

Selon Statistique Canada, l'augmentation de 4,2 % des exportations à destination des États-Unis est principalement responsable de la progression du commerce extérieur au pays. La bonne tenue du secteur des produits forestiers est en lien direct avec cette performance. En juillet, les exportations de produits forestiers ont fait un gain de 4,1 %, et cela, malgré les pénalités d'antidumping imposées au bois d'œuvre par le gouvernement américain. Malgré le ralentissement des derniers mois, l'activité du marché de l'habitation américain continue de générer une demande stable pour le bois d'œuvre canadien. \*



<sup>4</sup> Les comptes nationaux sont aux gouvernements ce que les états financiers sont aux entreprises.

## INFRASTRUCTURES

### LA SOCIÉTÉ DU HAVRE ET SES PROJETS MOBILISATEURS

Le Havre de Montréal demeure depuis fort longtemps un espace urbain regorgeant de possibilités de développement qu'elles soient de nature économique, récréotouristique, culturelle ou environnementale. D'ailleurs, au fil des ans, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain s'est intéressée activement à la promotion du Havre Jacques-Cartier, par le biais de ses comités et notamment du document «Montréal, cité sur le fleuve», produit en 1996. Les élus de la Ville de Montréal avaient également de tels projets en tête depuis plusieurs années. L'idée a finalement germé et a donné naissance, le 3 octobre dernier, à la Société du Havre. Présidée par l'ancien premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, et par le principal et vice-chancelier de l'Université McGill, Bernard Shapiro, cette Société sans but lucratif aura un défi de taille à relever : «[...] harmoniser les intérêts publics et privés autour d'un plan d'intervention mobilisateur et rassembleur. Il est nécessaire de développer une vision intégrée du secteur, permettant aux différents intervenants de projeter un aménagement d'ensemble cohérent»<sup>5</sup>.

La Société du Havre a le mandat de proposer un plan de développement stratégique pour les espaces urbains entourant le havre historique de Montréal (Port de Montréal, Vieux-Montréal, Cité du Havre, Île Notre-Dame, Île Sainte-Hélène), ainsi qu'une structure de fonctionnement et de financement. Pour la première année, la Société dispose d'un budget de démarrage d'un million de dollars, provenant de la Ville et des gouvernements provincial et fédéral. Par la suite, l'accent sera mis sur une participation du secteur privé pour permettre à l'organisme d'atteindre ses objectifs. Parmi les 14 enjeux de développement mis sur la table, la Société devra établir les priorités et mettre en branle les projets (voir liste des enjeux de développement ci-contre). Pour se guider, elle aura comme balises : la création d'un axe touristique d'envergure internationale; le développement des secteurs hétéroclites au sud du centre-ville; l'amélioration de l'accès au Havre; et l'investissement dans les grands espaces publics du Havre.

L'important défi de la Société du Havre et de ses présidents sera d'agir comme rassembleur de tous les acteurs qui ont à cœur le dynamisme de notre ville-région, en plus du rayonnement de la Ville de Montréal à l'international. La créativité, dont témoignent les développements de mise en valeur du Vieux-Montréal, sera le fil conducteur de tous les projets de la Société. Ces initiatives sauront démontrer, à l'image de la composition du conseil d'administration, la capacité de maintenir la cohésion entre les acteurs de différents horizons politiques, en plus d'agir avec cohérence. \*

### LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT, DE MISE EN VALEUR ET DE CONSERVATION<sup>5</sup> :

1. Desserte Centre-ville – Rive-Sud
2. Desserte parc Jean-Drapeau – Vieux-Port – Vieux-Montréal
3. Stationnement incitatif – Accès autoroute Bonaventure et pont Victoria
4. Transport des marchandises (quais et voies ferrées)
5. Secteur industriel agroalimentaire – Sud-ouest
6. Technoparc et secteur connexe
7. Pôle Peel – Canal Lachine
8. Cité du Havre
9. Pointe Est de l'Île-des-Sœurs – Pont Champlain
10. Silo no 5
11. Quais récréotouristiques (Alexandra, King-Edward, de l'Horloge)
12. Parc Jean-Drapeau : a. Casino b. La Ronde c. Station de métro Jean-Drapeau (anciennement Île Sainte-Hélène)
13. Le fleuve et ses berges
14. Les portes du Havre

*Délimitation des projets de développement du Havre de Montréal*

## AFFAIRES ÉLECTRONIQUES

### LA CITÉ DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

L'inauguration de la première phase de la Cité du commerce électronique est sur le point de se faire : cependant, la raison de fêter n'est plus d'actualité. Initialement, le gouvernement du Québec avait créé la Cité comme une mesure fiscale extra-budgétaire du ministère des Finances, en mai 2000. Selon le gouvernement, cette mesure fiscale avait sa raison d'être : garder les emplois existants en commerce électronique à Montréal, en attirer et en créer de nouveaux. Depuis, la bulle technologique s'est dégonflée et plusieurs compagnies ont connu une situation financière difficile, certaines ayant même été aculées à la faillite.

Originellement, le projet devait comporter neuf phases et couvrir 3,2 millions de pieds carrés. La mesure incitative était un crédit d'impôt remboursable à 25 %, applicable sur des salaires admissibles (emplois spécialisés en développement et en exploitation d'affaires électroniques) jusqu'à concurrence de 10 000 \$ par emploi et valide pour dix ans. Pour bénéficier de la mesure fiscale, la compagnie devait déménager à l'intérieur du périmètre désigné, formé des rues De la Montagne, St-Antoine, Lucien-



L'Allier et le boulevard René-Lévesque. Au moment de l'annonce du projet, plusieurs grands propriétaires d'immeubles montréalais ont dénoncé vivement cette concurrence gouvernementale de milliers de pieds carrés sur le marché.

Après la déconfiture du dot.com, le projet de Cité a été coupé de moitié en superficie. Par la suite, la ministre des Finances a élargi le périmètre pouvant bénéficier de la mesure fiscale en lui donnant le nom de «Zone» (le quadrilatère s'étend maintenant du fleuve à la rue Sherbrooke et d'Atwater à De Lorimier) et a bonifié la mesure (crédit remboursable à 35 %, applicable aux salaires admissibles; ajout de catégories d'emplois admissibles, notamment les centres d'appels, jusqu'à concurrence de 12 500 \$ par emploi).

Le but ultime de ces mesures fiscales était de «soutenir le développement au Québec d'une industrie en émergence et [...] la création d'emplois»<sup>6</sup>. Cependant, il est complexe de trouver précisément le nombre d'emplois créés au net, puisque l'information qui circule repose plus souvent qu'autrement sur des prévisions. Par contre, nous savons que trois compagnies ont déjà signé un bail avec la Cité : CGI (2 400 emplois, dont plus de 80 % sont admissibles à la mesure, et un total de 4 000 emplois dont la création est projetée d'ici 2005, selon l'annonce faite en mai 2000); et Computer Science Corporation (création prévue de 485 nouveaux emplois, selon l'annonce faite en janvier 2002). IBM a également signé un bail avec la Cité; toutefois, rien n'est confirmé quant au nombre d'emplois qui seront créés. Il est donc bien difficile de faire un bilan concret de ces mesures.

Par contre, une chose est claire : ces mesures, comme celles de la Cité du multimédia, ont eu comme effet d'augmenter l'offre d'immeubles locatifs à Montréal. Selon l'étude du marché immobilier (automne 2002) de Devencore, l'immeuble réaménagé pour le Complexe Les Ailes de la mode, la construction de la phase I de la Cité du commerce électronique et l'immeuble de la Caisse de dépôt et de placement du Québec ont injecté près de 1,5 million de pieds carrés de bureaux de qualité supérieure à Montréal. Ces immeubles ont permis au taux d'inoccupation combiné (immeubles de catégories A et B) d'atteindre 10,3 % pour 2002, comparativement à la valeur de 7,8 % enregistrée en 2001.

Quant à la nécessité de ces mesures fiscales, les opinions sont partagées. Plusieurs pensent qu'avec le dynamisme du marché du travail à Montréal, ces emplois auraient pu être créés sans l'existence de cette fiscalité bonifiée. Pour d'autres, ces mesures ont permis d'améliorer singulièrement la capacité concurrentielle de cette industrie, en permettant, par exemple, de décrocher des contrats auprès d'entreprises améri-

caines et de les réaliser ici, créant ou maintenant ainsi de nombreux emplois dans ce secteur de pointe de l'économie montréalaise. Une initiative complémentaire à ces mesures fiscales aurait pu être d'aider les compagnies de secteurs traditionnels à adopter ou à accroître l'usage des nouvelles technologies. Il est évident que les différents acteurs peuvent, *a posteriori*, avoir une opinion plus éclairée sur le dossier.

À la lumière de tout ce qui s'est passé dans le secteur des nouvelles technologies ces dernières années, la Chambre est donc d'avis que le gouvernement, ayant agi sur l'offre, pourrait maintenant favoriser la demande de ces technologies auprès des entreprises, créant ainsi de nouvelles habitudes de consommation qui rendraient la demande plus viable. Face à une demande plus forte en commerce électronique, les entreprises verraient une occasion en or de déménager à Montréal pour satisfaire à cette demande et ainsi favoriser l'innovation, améliorer la productivité et la compétitivité d'entreprises n'ayant jamais eu recours à ces technologies. Cette initiative complémentaire aurait un effet marqué sur la demande en commerce électronique dans le moyen et le long terme à Montréal. ✕

## ÉDUCATION

### LES NOUVELLES RÉALITÉS FINANCIÈRES DES UNIVERSITÉS MONTRÉALAISES

À la lecture de l'actualité, on se rend compte que les gens du milieu académique et du milieu des affaires, tout comme la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, s'entendent pour dire que l'éducation n'est pas une dépense, mais bien un investissement. Malgré l'évidence de ce constat, les gouvernements ont diminué, dans les années 90, les transferts aux universités afin de boucler leur budget (et pour atteindre le «déficit zéro»), ce qui a affecté directement les revenus des universités et les a placées dans une situation financière difficile. Ces écarts de financement ont une répercussion directe sur la qualité de l'éducation que les étudiants reçoivent. De plus, la situation financière de nos universités les handicape sérieusement dans leur compétition avec celles d'ailleurs quand il est question d'attirer les meilleurs professeurs, chercheurs et étudiants. Dans un contexte d'économie du savoir, il est primordial d'avoir une main-d'œuvre de qualité et le financement adéquat de nos universités joue un rôle de premier plan.

<sup>6</sup> Bulletin d'information 2000-3 du ministère des Finances du Québec (11 mai 2000).

Selon Statistique Canada, la moyenne des frais de scolarité pour un étudiant de premier cycle est de 1 851 \$ au Québec, comparativement à la moyenne canadienne évaluée à 3 738 \$, pour l'année 2002-2003. Depuis maintenant six ans, le gouvernement provincial en place a gelé les frais de scolarité, officiellement dans le but d'assurer à un plus grand nombre d'étudiants l'accès aux études universitaires. Malgré la participation financière des gouvernements, évaluée à 66 %, les besoins financiers des universités québécoises demeurent grandissants.

MOYENNE DES FRAIS DE SCOLARITÉ DES ÉTUDIANTS DE PREMIER CYCLE				
EN DOLLARS	1993-1994	1997-1998	2001-2002	2002-2003
Canada	2 023	2 869	3 577	3 738
Québec	1 550	1 803	1 842	1 851
VARIATION EN %	1993-1994 à 2002-2003	1997-1998 à 2002-2003	2001-2002 à 2002-2003	
Canada	84,8	30,3	4,5	
Québec	19,4	2,7	0,5	

Source : Statistique Canada

## NOUVELLES SOURCES DE REVENUS

Contrairement à celles du reste du Canada, les universités québécoises ne peuvent opter pour une augmentation des frais de scolarité, qui comblerait leurs dépenses toujours croissantes, puisque ces frais sont dictés par le gouvernement provincial. Ces établissements doivent donc adopter des stratégies plus novatrices, tout en respectant les principes d'accessibilité et de qualité.

Les universités de Montréal sont donc à la recherche de nouvelles sources de financement. Plusieurs établissements ont recours à des campagnes de financement (dons privés de particuliers et de compagnies) – plus populaires dans le réseau anglophone pour des raisons culturelles – alors que d'autres ont mis sur pied des campagnes de ventes d'obligations (Université Concordia). Des alternatives plus innovatrices sont à l'étude, particulièrement celle d'un «contrat social» selon lequel les étudiants, à la suite de l'obtention de leur diplôme, s'engageraient, pour une période déterminée, à verser une part de leur salaire à l'établissement. Cette obligation morale respecterait le principe économique de l'utilisateur-payeur, où les étudiants rembourseraient

une partie de ce qu'ils ont reçu. Une autre solution aux sources conventionnelles de revenus est celle de la privatisation (partielle ou complète) de facultés (à l'étude à la faculté de droit de l'Université McGill), quoique cette idée ne semble pas faire l'unanimité chez les étudiants, compte tenu de la hausse inévitable des frais de scolarité.

Dans un contexte d'agglomération urbaine, les universités contribuent à enrichir la collectivité et doivent avoir les moyens de former, d'attirer et de retenir un nombre croissant de cerveaux en ne laissant personne de côté. Une hausse des frais de scolarité, entre autres, pourrait contribuer au financement des universités ainsi qu'à une bonification des programmes d'aide financière aux étudiants afin de préserver l'accès aux études supérieures. Pour ce faire, les gouvernements devraient dégeler les frais de scolarité et rétablir le niveau des transferts à ces institutions à ce qu'ils étaient avant 1994. Grâce à un financement adéquat, les universités montréalaises seront mieux en mesure de contribuer au développement de la collectivité et à sa richesse. \*

## SANTÉ

### NÉCESSITÉ D'UN DÉBAT DE SOCIÉTÉ SUR LA SANTÉ ET SON FINANCEMENT

Le thème de la santé sera au cœur de la prochaine campagne électorale, prévue pour le printemps prochain. Actuellement et depuis les élections partielles du mois de juin dernier, les différents partis politiques sont à sillonner le Québec pour convaincre la population de leurs idées et gagner des votes. À l'étude des programmes des différents partis politiques, on observe un constat : pour les Québécois, la santé est un bien précieux et, en quelque sorte, intouchable. Pour tous les partis politiques, il faut améliorer les soins de santé dispensés à la population.

Mais sur le fond de la question, il y a des particularités qui émanent de chacun des programmes. Pour ce qui est du Parti Québécois, c'est le *statu quo* quant à leur position depuis le début de leur mandat, mis à part certaines mesures législatives contraignantes, comme celle pour les urgentologues. De dire le premier ministre Bernard Landry : «Je veux qu'un virage en faveur des patients soit à l'ordre du jour [...]. Le système de santé doit être à la fois plus performant et plus soucieux de leur (les malades) bien-être. L'accessibilité des soins de santé doit être le mot d'ordre.»<sup>7</sup>

À l'opposé, on retrouve la position de l'Action démocratique du Québec, qui prône un système à deux vitesses. Selon Mario Dumont, son parti permettrait une intégration

<sup>7</sup> PQ : «Horizon 2005 : Plein-emploi - Souveraineté» (8-9 septembre 2002).



graduelle du secteur privé au système de santé québécois, dans un cadre préservant les acquis du système public<sup>8</sup>.

Quant au Parti libéral du Québec, il présente une vision plus modérée. À cet effet, Jean Charest propose d'autoriser les établissements du secteur public à acheter des services auprès du secteur privé, s'ils ne peuvent y être données dans les meilleurs délais, sans que les patients n'aient à déboursier un sou<sup>9</sup>.

## PROJETS DES CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain est d'avis qu'investir dans les soins de santé aide à préserver une qualité de vie pour les habitants de l'agglomération urbaine de Montréal, comme pour ceux de tout le Québec. Nous proposons également qu'une priorité soit accordée à certains projets urbains catalyseurs. À ce titre, les projets des futurs Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et Centre universitaire de santé McGill (CUSM) apparaissent comme étant structurants et catalyseurs pour Montréal, à la fois pour la recherche médicale et pour l'innovation en santé<sup>10</sup>. Pour Montréal, ces projets dans le secteur de la santé rendent possible la formation de personnel de santé de première qualité, en plus de contribuer significativement à la capacité des deux facultés de médecine et des entreprises gravitant autour de ce secteur de former, d'attirer et surtout de retenir du personnel de talent. Outre cela, ils permettent également le maintien, pour l'ensemble de la population québécoise, d'une offre de soins spécialisés parmi les meilleurs au monde.

En somme, les intérêts des partis politiques ne devraient pas primer sur les besoins en santé de la population. C'est pour cette raison qu'au Québec, il est souhaitable d'avoir un débat de société intelligent, instructif et éclairé sur la santé. Le système de santé au Canada est fondé sur le principe de l'universalité des soins. Avons-nous raison de remettre en cause ce principe-maître du système de santé canadien ? La Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada nous le dira. \*

N.B. : Au moment d'aller sous presse, le rapport n'avait pas été publié mais, de toute évidence, la Commission ne donnera pas son aval à un rôle accru du secteur privé en santé.

<sup>8</sup> ADQ : «En santé, autrement» (octobre 2002).

<sup>9</sup> PLQ : «Ensemble, Réinventons le Québec» (septembre 2002).

<sup>10</sup> Lettre de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain adressée au premier ministre Bernard Landry, à l'égard de la construction des CHU. Voir site Web de la Chambre : [www.cmmm.qc.ca/documents/Positions/bernardlandry\\_16-05.pdf](http://www.cmmm.qc.ca/documents/Positions/bernardlandry_16-05.pdf)

## Développement économique Canada

### Stimuler l'entrepreneurship



#### PRIORITÉ À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Insuffler l'esprit d'entrepreneurship et ainsi favoriser l'émergence d'entreprises québécoises sont au nombre des grandes priorités du gouvernement du Canada.

À Développement économique Canada, nous sommes persuadés que la création d'emplois constitue la clé de notre avenir. En encourageant l'entrepreneurship sur le plan local, nous veillons à ce que nos collectivités continuent d'être des catalyseurs du développement. Soutenir la création, le développement et l'implantation d'entreprises: c'est notre spécialité.



Développement économique Canada

Canada Economic Development

Canada

Île-de-Montréal

514.283.2500

montreal@dec.ced.gc.ca

www.dec-ced.gc.ca



## KYOTO : UN CATALYSEUR DE PARTENARIATS

### LE TRANSPORT DANS LA MIRE

Le protocole de Kyoto exigera une série de mesures pour inciter les industries et les citoyens canadiens à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Avantage par sa consommation d'hydroélectricité, le Québec présente toutefois le meilleur bilan du Canada au plan des émissions de GES par habitant. Ainsi, il n'est pas surprenant que le secteur du transport soit le principal émetteur au Québec. Le ministère du Transport du Québec estime qu'en 2016 les déplacements dans l'agglomération métropolitaine de Montréal passeront de 8 millions à 10,2 millions, par suite de l'intensification de l'urbanisation et du commerce avec les États-Unis. La congestion et le smog deviennent ainsi des préoccupations déterminantes pour les intervenants municipaux. La modification des habitudes de déplacement des automobilistes par l'utilisation plus fréquente du transport en commun, le covoiturage, l'implantation d'horaires de travail variables et le télétravail font partie des solutions, mais elles ne seront pas suffisantes. Selon la Fédération canadienne des municipalités, la stratégie canadienne de réduction des GES devra, pour rencontrer les objectifs visés, faire une large place aux partenariats entre les différents gouvernements et la société civile. Ces partenariats seront nécessaires pour trouver des solutions créatives et innovatrices qui permettront de satisfaire aux exigences du protocole de Kyoto.

### DES SOLUTIONS INNOVATRICES

Les nombreux projets innovateurs en matière de transport entrepris au cours des dernières années témoignent de la grande créativité des scientifiques et des ingénieurs québécois. Ils sont aussi une démonstration de l'utilité des

partenariats publics-privés dans la recherche de solutions. En matière de véhicules alternatifs, le Projet véhicules électriques – Montréal 2000, qui a pris fin en mars 2001, visait entre autres à tester de façon concrète une alternative permettant de réduire l'utilisation des véhicules conventionnels. Les résultats du projet-pilote démontrent que l'utilisation de véhicules électriques à batterie (VÉ) est une solution envisageable et efficace pour des déplacements urbains à rayon d'action limité. Toutefois, selon le rapport final, un programme d'information et de promotion, en plus d'incitatifs fiscaux, ainsi que la mise en place des infrastructures d'appoint seront nécessaires pour susciter la demande et l'offre de VÉ. En matière de carburant alternatif, le projet BIOBUS, lancé en mars 2002 et d'une durée d'un an, a pour objectifs d'expérimenter l'utilisation du biodiésel (carburant fabriqué à partir d'huiles végétales ou de graisses animales non comestibles et recyclées), de tester la capacité d'approvisionner une société de transport en commun comme la Société de transport de Montréal ainsi que d'évaluer les impacts économiques et environnementaux liés à l'utilisation de ce carburant. Un rapport sera publié au printemps 2003.

### LES PERSPECTIVES

Les études produites par l'«Intergovernmental Panel on Climate Change», organisation parrainée par les Nations Unies, indiquent que les émissions de GES issues de l'activité humaine est la principale cause du changement climatique. Selon les mêmes experts, le protocole de Kyoto serait donc un petit pas dans la bonne direction, mais une diminution beaucoup plus importante serait nécessaire pour éviter un bouleversement à long terme du climat. À l'échelle mondiale, ces réductions devraient être de l'ordre de 60 à 80 % sous le niveau d'émission de 1990 en comparaison à une réduction de seulement 6 % pour les 39 pays signataires du Protocole. Une responsabilisation massive de la société civile et des gouvernements à l'égard de l'environnement sera nécessaire pour trouver et mettre en œuvre des solutions créatives et viables s'inscrivant dans une philosophie de développement durable.

Par Sébastien Paquet-Poirier

**Bureau d'Affaires de l'Île-de-Montréal**  
 (514) 283-2500  
[www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca)  
[montreal@dec-ced.gc.ca](mailto:montreal@dec-ced.gc.ca)





## LE BUDGET 2003 DE LA VILLE DE MONTRÉAL : LE GRAND DÉFI DE L'ÉQUILIBRE



À la veille du début d'un nouvel exercice financier, j'aimerais profiter de l'occasion que m'offre la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour analyser brièvement les grands défis économiques et financiers qui se posent aujourd'hui à la nouvelle Métropole.

### Le défi de l'harmonisation

L'un des plus importants objectifs de l'administration est d'abord celui de l'harmonisation, qui nous impose de mieux répartir les charges fiscales entre l'ensemble des citoyens et citoyennes. Au cours des prochaines années, cet objectif devra être réalisé sans taxer davantage, à partir de la situation complexe posée par la diversité des outils fiscaux et la disparité du fardeau fiscal dans les anciennes villes fusionnées.

Pour ce faire, quatre grands principes nous ont guidés jusqu'ici et continueront de nous inspirer dans les années qui viennent. Ce sont l'autonomie locale, l'équité fiscale, la neutralité fiscale et la simplicité.

En préparant le budget 2003, l'administration a également recherché la stabilité en évitant les variations brusques, que ce soit en matière d'impôt foncier et de tarification dans les différents secteurs.

### Le défi de l'endettement

Le niveau d'endettement de la Ville demeure très élevé et absorbe une part considérable de la charge fiscale. À 2 125 \$, notre dette *per capita* dépasse largement celle de la moyenne de l'ensemble des municipalités québécoises (voir tableau comparatif des dettes municipales avec d'autres provinces). Une solution durable devra donc être trouvée à la problématique du déficit actuariel de l'ancienne Ville de Montréal.

Entre-temps, l'administration devra élaborer une stratégie lui permettant d'assumer ses responsabilités en matière d'investissement sans pour autant affaiblir sa situation financière. À cet égard, elle devra aussi négocier de nouvelles ententes avec les gouvernements supérieurs relativement au partage des dépenses d'investissements, afin de réduire les pressions sur le service de la dette de la nouvelle Ville et de protéger sa cote de crédit.

### Accélérer le développement de Montréal

C'est dans ce contexte que l'administration a travaillé à la préparation du prochain budget, tout en étant bien consciente que des réformes majeures devront être entreprises, dans les prochains mois, afin d'asseoir le financement de la Ville sur des bases plus équitables et plus stables.

D'abord, dans le cadre de la négociation d'un premier contrat de ville avec le gouvernement du Québec, nous entendons obtenir que la Ville de Montréal soit traitée de la même façon que les autres municipalités du Québec, notamment en ce qui concerne le transport scolaire, certains en-lieux de taxes et le financement des parcs régionaux.

Il est aussi impérieux que la Ville ait accès le plus rapidement possible à des sources de revenus liées à l'activité économique, afin de réduire sa dépendance à l'égard d'un impôt foncier qui est devenu inadéquat et d'assurer son autonomie fiscale.

Cette capacité de lier le financement de Montréal à la croissance économique est plus nécessaire que jamais, dans un contexte où, dans les années qui viennent, nous devons accélérer le développement de notre ville en investissant massivement dans ses infrastructures (eau, transport en commun, transport routier), accroître sa compétitivité au plan international et créer une nouvelle richesse pour améliorer la qualité de vie des Montréalais et Montréalaises. \*

Le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal,

Frank Zampino

### FARDEAU COMPARATIF DES DETTES MUNICIPALES

PROVINCE	DETTE PER CAPITA EN \$
VILLE DE MONTRÉAL FUSIONNÉE	2 125
<b>MOYENNE DE L'ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS</b>	
Province de Québec	1 912
Ontario	552
Alberta	687
Colombie-Britannique	592

Source : Ville de Montréal

## LE NIVEAU DE VIE, NOTRE TALON D'ACHILLE

PAR ALAIN DUBUC, ÉDITEUR, JOURNAL LE SOLEIL



*Le texte qui suit est extrait de l'allocution «**D'une culture de la complaisance à une culture de la concurrence**» prononcée par M. Alain Dubuc, éditeur du journal Le Soleil, devant le congrès annuel de la Chambre de commerce du Québec, le 4 octobre 2002. Ce texte est publié avec la permission de l'auteur.*

Traditionnellement, le Québec a mesuré sa performance économique à travers le marché du travail, un choix qui se justifiait dans une société dont le principal problème économique était le sous-emploi et le chômage chronique. Souvenons-nous des 100 000 emplois de Robert Bourassa. Aussi louable soit-elle, cette fixation sur l'emploi comporte ses limites. En concentrant toutes les énergies sur la création d'emplois, on peut engendrer des effets pervers, générer des coûts économiques et masquer de sérieuses lacunes.

Le Québec a ainsi négligé d'autres réalités fondamentales et plus particulièrement le niveau de vie, qui ne fait partie ni des préoccupations, ni du vocabulaire de nos politiciens. Le niveau de vie, d'habitude mesuré par le PIB par habitant, mesure bien sûr le bien-être économique, mais il est intimement lié à la productivité d'une économie et à sa capacité de produire de la richesse. Pour cette raison, le niveau de vie n'est pas seulement un excellent outil de mesure; ce doit être un objectif central de nos politiques économiques, une priorité des priorités. À cet égard, l'économiste Pierre Fortin a joué un rôle central pour ouvrir les yeux des décideurs québécois et canadiens sur l'importance stratégique du niveau de vie.

Comment le Québec s'en tire-t-il, côté niveau de vie ? Assez mal. En l'an 2000, le Québec, se classait au cinquième rang canadien, devant les Maritimes et le Manitoba, mais talonné par la Nouvelle-Écosse et par le Nouveau-Brunswick. Par contre, l'écart du revenu disponible entre le Québec et l'Ontario n'a pas bougé pendant la dernière décennie et reste à plus de 16 %. Mais d'autres données sont plus troublantes, notamment une étude de Statistique Canada qui a comparé le niveau de vie dans les états américains et les provinces canadiennes, en tenant compte de la fiscalité, du taux de change, du coût de la vie des deux pays. Le Québec s'est classé au 57<sup>e</sup> rang sur 61, devant la Saskatchewan, le Montana, Terre-Neuve et l'Arkansas. L'Ontario s'en tirait correctement, en 18<sup>e</sup> place, l'Alberta en 25<sup>e</sup>. Avec son revenu disponible de 27 400 \$, le Québec était loin derrière le premier du classement, le

New Jersey, avec 43 300 \$. En fait, le Québec est la seule région pauvre d'Amérique qui soit également urbanisée, industrialisée, économiquement diversifiée, comptant sur des outils que l'on associe à la prospérité comme une vie culturelle, des universités fortes, une nouvelle économie.

Le Québec souffre d'un double handicap, parce que non seulement notre province est-elle en retard sur le reste du Canada, mais le Canada est lui aussi en retard sur ses partenaires, moins performant en termes de productivité et de croissance du niveau de vie. En dix ans, de 1989 à 1999, pendant que le PIB *per capita* augmentait de 22 % aux USA ou de 25 % en Espagne, il ne progressait que de 11 % dans le reste du Canada et de 13 % au Québec. N'oublions pas que plusieurs petites économies ont fait des miracles. En dix ans, le niveau de vie de l'Irlande a progressé de 80 %, celle du Portugal, de 29 %, et des Pays-bas, de 25 %.

Pourquoi ce retard ? Cette incapacité du Québec à combler de façon acceptable ses retards et à générer une véritable prospérité peut s'expliquer en grande partie par le poids du modèle québécois. D'abord parce qu'il serait étonnant qu'il n'y ait pas de liens entre les façons de faire du Québec et ses résultats économiques. Mais surtout, les mesures sociales et économiques du gouvernement du Québec vont souvent à l'encontre de ces objectifs et font donc reculer le Québec plutôt que de le faire avancer. Nos politiciens parlent rarement de niveau de vie, de prospérité, d'enrichissement. Il y a certainement là des traditions de pudeur face à l'argent et à la richesse, et des blocages idéologiques face à des thèmes perçus comme de «droite», individualistes, contraires à nos valeurs de solidarité.

Mais le vrai problème, c'est que les mesures qui favoriseraient la productivité et le niveau de vie remettraient en cause les fondements du modèle québécois. Ouvrir cette porte serait menaçant, voire suicidaire, pour les gardiens du *statu quo*. On préfère promettre le plein-emploi, comme en 1970. Pour créer de la richesse, augmenter le niveau de vie et améliorer la productivité, les spécialistes, comme vous le savez, préconisent des mesures qui favorisent l'investissement, source première d'emploi; et qui suscitent l'innovation, centrale à la richesse; qui développent le capital humain sous toutes ses formes; et qui encouragent la concurrence et le dépassement. \*